

Paris, le 11 septembre 2008



**LES JEUNES AVOCATS DENONCENT
LA DICTATURE DE LA TRANSPARENCE
ET APPELLENT AU RETRAIT
DU DECRET « EDVIGE »**

La Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats qui avait adhéré dès le 18 juillet dernier au collectif « Non à Edvige » et a formé un recours à l'encontre du Décret instituant ce fichier, se félicite de la volte-face du gouvernement et appelle celui-ci à retirer purement et simplement le texte.

La FNUJA se réjouit du succès que rencontre le collectif et sa pétition auprès des particuliers et associations de tous bords.

La FNUJA rappelle que ce texte constitue une atteinte inadmissible à la liberté individuelle, aux principes de liberté politique et de droit au respect de la vie privée, que l'argument fourre-tout tiré de l'Ordre Public ne permet nullement de justifier.

D'une façon générale, les jeunes avocats attachés aux libertés publiques s'inquiètent de la prolifération, dans le pays dit « des Droits de l'Homme » de fichiers dangereux pour notre Démocratie et dénoncent ce qu'il convient d'appeler « une dictature de la transparence ».

Syndicat majoritaire de la profession d'avocats et sans affiliation politique, la FNUJA regroupe 110 UJA réparties partout en France, représentant un réseau implanté dans près de 130 Barreaux.

En savoir plus sur la FNUJA : www.fnuja.com

Contact Presse

Olivier Bureth - Président
Tél.: 06 60 44 45 96
Fax : 01 48 88 80 90
Email : president@fnuja.com

Camille Maury - 1ere Vice-Présidente
Tél.: 06 10 25 58 72
Email : scpgoujon.maury@wanadoo.fr

Agence Lexposia
Valérie Fleuriet
Tél.: 01 44 83 66 73
Email : vfleuriet@lexposia.com